nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 1er janvier 2024

TRANSACTION VENTE

TRANSACTION / VENTE	EN MANDAT SIMPLE	EN MANDAT EXCLUSIF
De 1€ à 49 999 €	3 333 € HT (soit 4 000 € TTC)	3 166 € HT (soit 3 800 € TTC)
50 000 € à 69 999 €	4 166 € HT (soit 5 000 € TTC)	4 000 € HT (soit 4 800 € TTC)
De 70 000 € à 89 999 €	5 000 € HT (soit 6 000 € TTC)	4 833 € HT (soit 5 800 € TTC)
De 90 000 € à 109 999 €	5 833 € HT (soit 7 000 € TTC)	5 416 € HT (soit 6 500 € TTC)
De 110 000 € à 129 999 €	6 666 € HT (soit 8 000 € TTC)	6 250 € HT (soit 7 500 € TTC)
De 130 000 € à 149 999 €	7 500 € HT (soit 9 000 € TTC)	7 083 € HT (soit 8 500 € TTC)
De 150 000 € à 169 999 €	8 333 € HT (soit 10 000 € TTC)	7 916 € HT (soit 9 500 € TTC)
De 170 000 € à 199 999 €	8 750 € HT (soit 10 500 € TTC)	8 333 € HT (soit 10 000 € TTC)
De 200 000 € à 229 999 €	9 166 € HT (soit 11 000 € TTC)	8 750 € HT (soit 10 500 € TTC)
De 230 000 € à 259 999 €	10 000 € HT (soit 12 000 € TTC)	9 583 € HT (soit 11 500 € TTC)
De 260 000 € à 299 999 €	11 250 € HT (soit 13 500 € TTC)	10 833 € HT (soit 13 000 € TTC)
De 300 000 € et plus	5,00 % TTC	4,50 % TTC

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Vendeur.

Avis de valeur : 200 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

Expertise immobilière en valeur vénale : 500 € TTC de l'heure après acceptation de notre devis.

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur

6 % TTC de 12 mois de loyer annuel hors charges plafonné à 8 € € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux d'entrée	9% (du montant annuel des loyers hors charges)	9% (du montant annuel des loyers hors charges)

Honoraires de location : Garage, stationnement , cave etc ...

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux d'entrée	120 € HT (soit 144 € TTC)	120 € HT (soit 144 € TTC)

GESTION LOCATIVE

La gestion est gérée par la Société GDM IMMO	HONORAIRES GESTION LOCATIVE GDM IMMO
Honoraires Gestion simple	7,20 % TTC
Honoraires Gestion + garanties des loyers impayés	9,74 % TTC

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Société CELTIC IMMO , SARL au capital de 10.000 € € - Siège social : 12 rue Charles de Gaulle - 56800 Ploërmel - RCS VANNES (56) n° 791 981 152 00022 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce - Gestion immobilière n° CPI 5605 2018 000 0240 897 délivrée par CCI du Morbihan (56)

Garant : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions , 128 rue de la Boëtie - 75378 PARIS